

DE NOUVEAUX MÉTIERS INDISPENSABLES À L'ÉCOLE



L'évolution des missions de l'école a conduit le ministère à recruter des personnels non enseignants, environ 70 000, pour l'aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap, l'aide à la direction d'école et à son fonctionnement.

Les points communs à tous ces personnels sont la précarité,

le temps partiel contraint et des salaires très bas.

Seuls 32 000 emplois d'aide à la scolarisation des élèves porteurs de handicap, répondant aux conditions fixées par décret, seront transformés en CDI. Malgré les besoins dans les écoles, la mission d'aide à la direction et au fonctionnement de l'école est laissée en jachère.



Au-delà des missions d'enseignement, l'école a besoin, pour fonctionner, d'autres professionnels: ATSEM, accompagnants, aides à la direction, assistants d'éducation... Ils doivent bénéficier d'une réelle professionnalisation: formation, emplois statutaires pérennes... La présence de ces différents professionnels nécessite des

échanges, de la formation continue et un travail en commun, dans le respect du rôle de chacun et chacune.

D'autres missions existent telles que l'animation des BCD, des salles informatiques, la vie scolaire... qui répondent toutes à de véritables besoins de l'école.



LES PROPOSITIONS DU SNUIPP-FSU



Créer des emplois de la Fonction publique pour l'aide à la direction et au fonctionnement de l'école comme pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap, permettant à ces personnels de travailler à temps complet, et d'être rémunérés par un salaire décent.

Former ces personnels et les recruter à hauteur des besoins des écoles.

Un temps de décharge doit être prévu pour la concertation entre ces personnels.